



SOCIÉTÉ |

CHÂTEAUROUX

MONSHÉRIE, la bonne étoile des femmes

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Châteauroux a financé l'acquisition de dispositifs d'alerte connectés, remis aux associations locales d'aide aux femmes victimes de violences.



Les violences à l'encontre des femmes ont concerné plus de 219 000 d'entre elles de 18 à 75 ans en 2019 au niveau national. Elles touchent également notre département dans des proportions inquiétantes. Dans l'Indre, 200 plaintes pour violences conjugales ou intrafamiliales ont ainsi été déposées auprès de la Gendarmerie l'an passé... Pour venir en aide à ces victimes de plus en plus nombreuses, le CCAS a décidé d'agir dans la droite ligne de son engagement moral (voir encadré). Il a ainsi offert une vingtaine de dispositifs d'alerte MonShérif (valeur unitaire de 50 €) aux associations Nous toutes 36, Adavim, CiDFF et Solidarité accueil, en février dernier.

UN DISPOSITIF ÉPROUVÉ

Ce bouton, discret et facile d'utilisation via un téléphone portable, permet d'appeler cinq personnes de l'entourage de la victime. Celles-ci peuvent alors soit intervenir elles-mêmes soit contacter les secours. Créé en 2016, ce dispositif a fait ses preuves dans l'Yonne, à Auxerre, mais aussi à Chartres (Eure-et-Loir). D'usage avant tout préventif, il complète les autres dispositifs d'alerte déjà existants, comme les bracelets anti-rapprochement et les téléphones grave danger, accordés en cas de violences déjà avérées. Selon Emmanuelle Budan, directrice du CCAS, « l'effet psychologique est essentiel, tant pour la femme victime qu'il rassure que pour l'agresseur pour qui ce bouton d'alerte peut être dissuasif ».

UN ENGAGEMENT PERMANENT POUR LE CCAS

Signataire du protocole départemental de lutte contre les violences faites aux femmes et membre du collectif Droit des femmes et égalité entre les femmes et les hommes, le CCAS se mobilise pour venir en aide à ces femmes en situation difficile. Outre l'opération MonShérif, il met à leur disposition une psychologue, tandis que ses travailleurs sociaux bénéficient de formations d'accueil de ces personnes fragilisées et sont sensibilisés aux souffrances des enfants témoins de ces violences conjugales ou intrafamiliales. Depuis deux ans, le service Insertion et logement du CCAS mène également une action d'équithérapie (thérapie par le cheval) à destination de femmes victimes de violences, avec le soutien financier de la Délégation régionale en charge des Droits des femmes et de l'Égalité entre les femmes et les hommes.